

## Le suivi de la construction

### En Pays-de-la-Loire

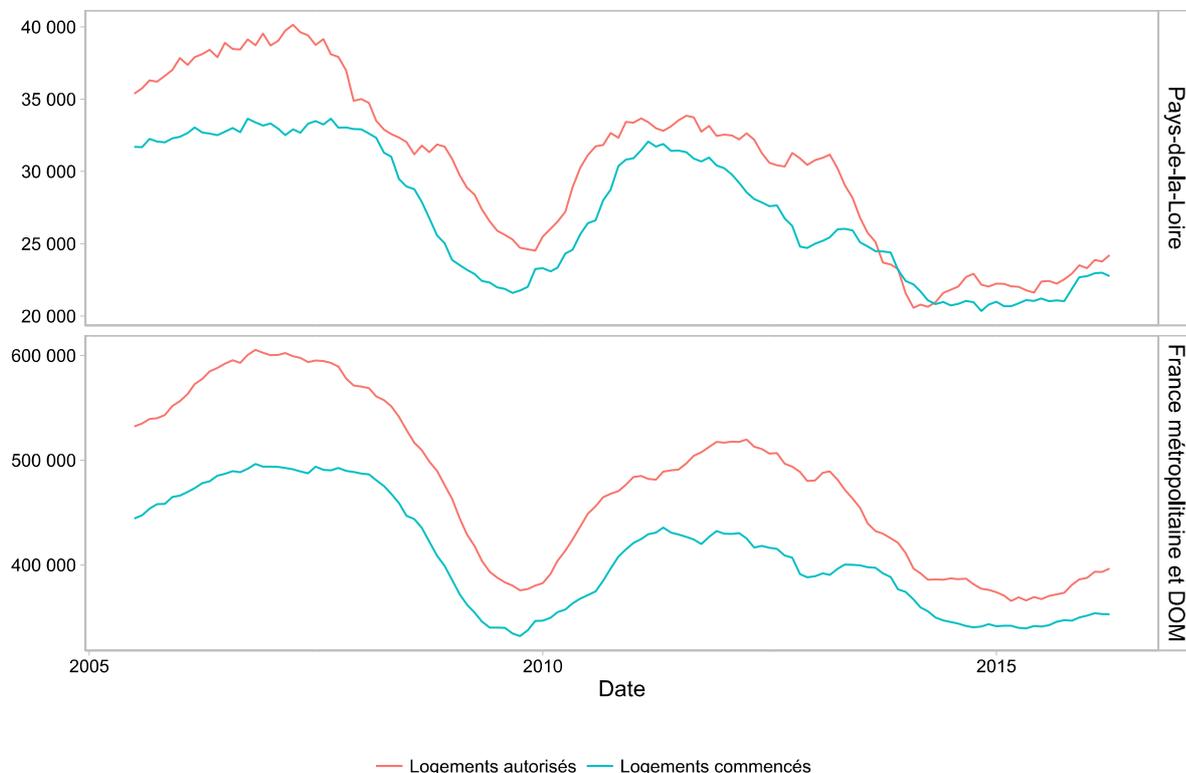
#### Avril 2016 : Les mises en chantier de maisons individuelles repartent à la hausse

Entre mai 2015 et avril 2016, 22 800 logements ont été mis en chantier sur la région, soit une hausse de 9 % sur un an. Une augmentation bien plus forte qu'au niveau national (+3,8%), ce différentiel s'expliquant par le marché des maisons individuelles : alors que l'augmentation des mises en chantier n'est portée que par le collectif au niveau national, sur la région la croissance des mises en chantier de logements individuels dépasse celle des logements collectifs sur les 12 derniers mois. Cette hausse cache de fortes divergences entre départements : très dynamique en Maine et Loire et en Sarthe, soutenue en Loire-Atlantique et en Vendée, ces mises en chantier restent en baisse en Mayenne.

Entre mai 2015 et avril 2016, 24 200 logements ont été autorisés sur la région, une hausse de 10 % sur un an (+7,4 % au niveau national). Cette hausse s'observe pour l'ensemble des départements à l'exception de la Mayenne. L'augmentation des permis déposés est aujourd'hui également plus tirée par les logements individuels que collectifs.

La nouvelle carte des régions positionne la région 6ème marché de France pour les autorisations et les mises en chantier.

Logements autorisés et commencés  
En cumul annuel



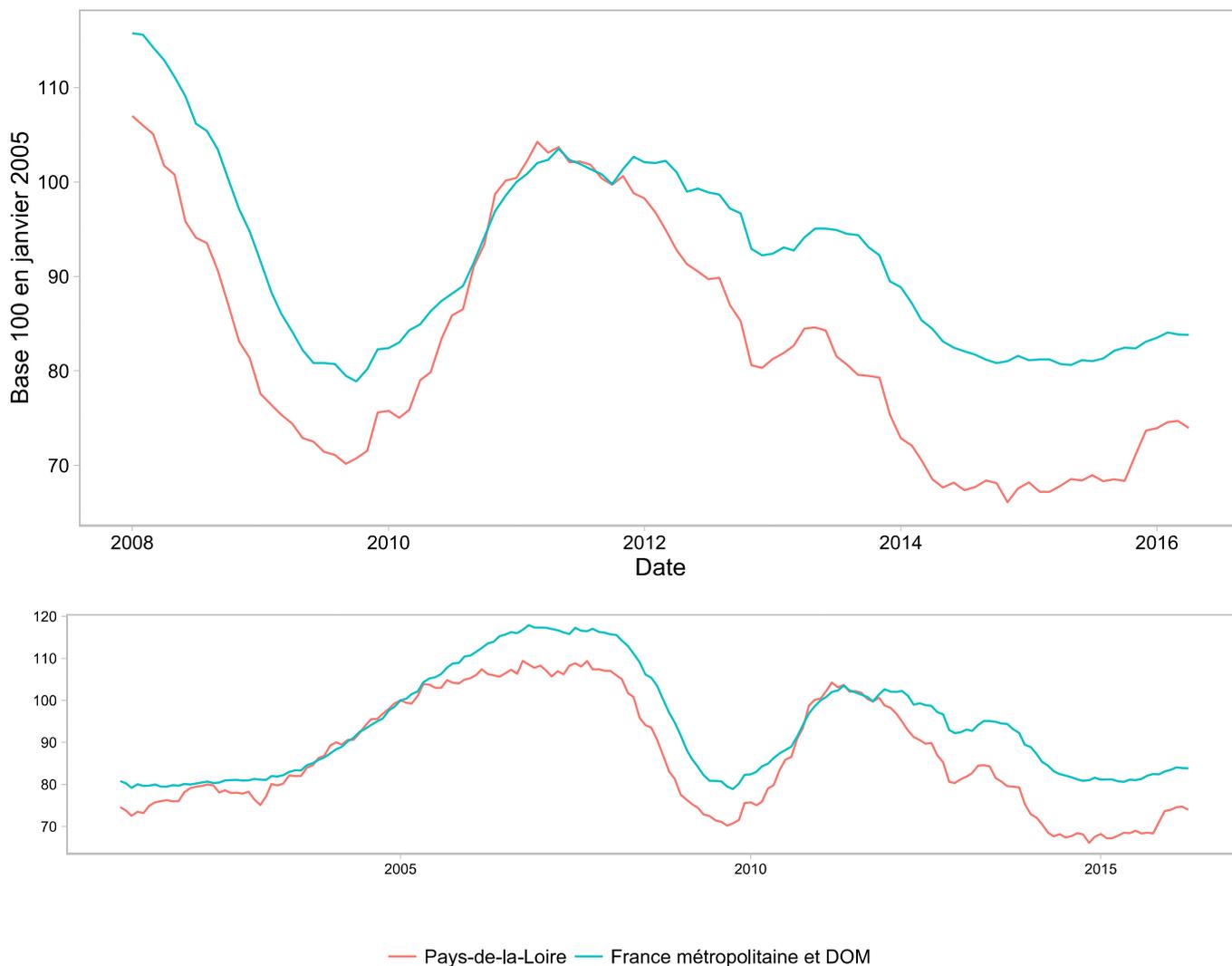
Source : Sitadel, estimations à fin avril 2016

## Hausse de 9 % des mises en chantier sur la région

Entre mai 2015 et avril 2016, 22 800 logements ont été mis en chantier en Pays-de-la-Loire, un chiffre en forte hausse par rapport aux 12 mois précédents (+9 %). Les mises en chantier augmentent également au niveau national (+3,8 %).

Entre mai 2015 et avril 2016 la région concentre 6,5 % de la construction nationale. Les Pays de la Loire représentent ainsi le 6<sup>ème</sup> marché national suivant la nouvelle carte des régions.

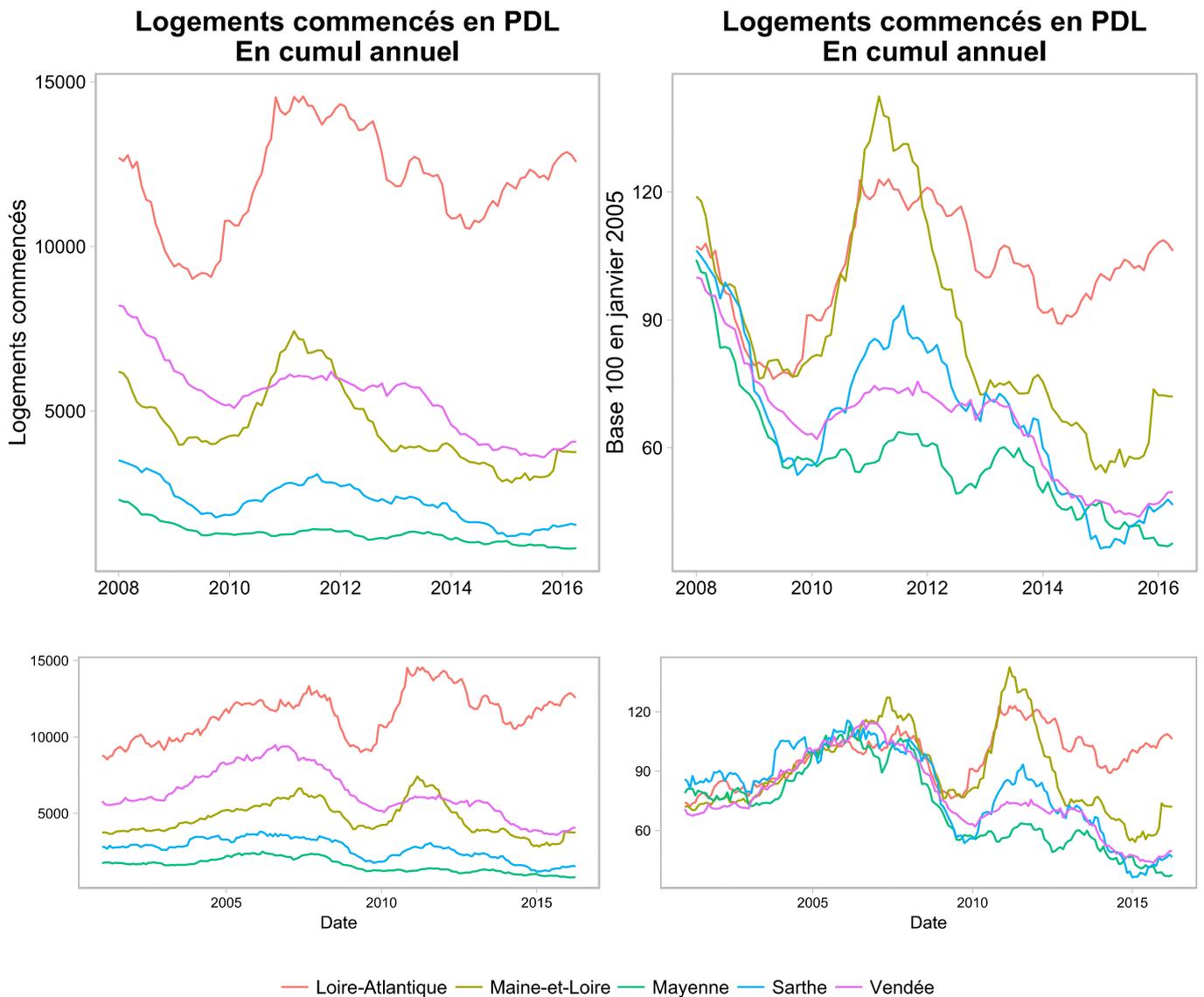
### Logements commencés En cumul annuel



Source : Sitadel, estimations à fin avril 2016

## Une augmentation des mises en chantier sur l'ensemble de la région à l'exception de la Mayenne

Entre mai 2015 et avril 2016, la Loire-Atlantique a enregistré 12 600 mises en chantier, soit 4,1 % de plus sur 12 mois. Dans le même temps, le Maine-et-Loire voit son nombre de mise en chantier augmenter de 27,2 %, la Sarthe augmente ses mises en chantier de 20,6 % et la Vendée de 10,9 %. À l'inverse, on observe une baisse des mises en chantier en Mayenne de 8,4 %.

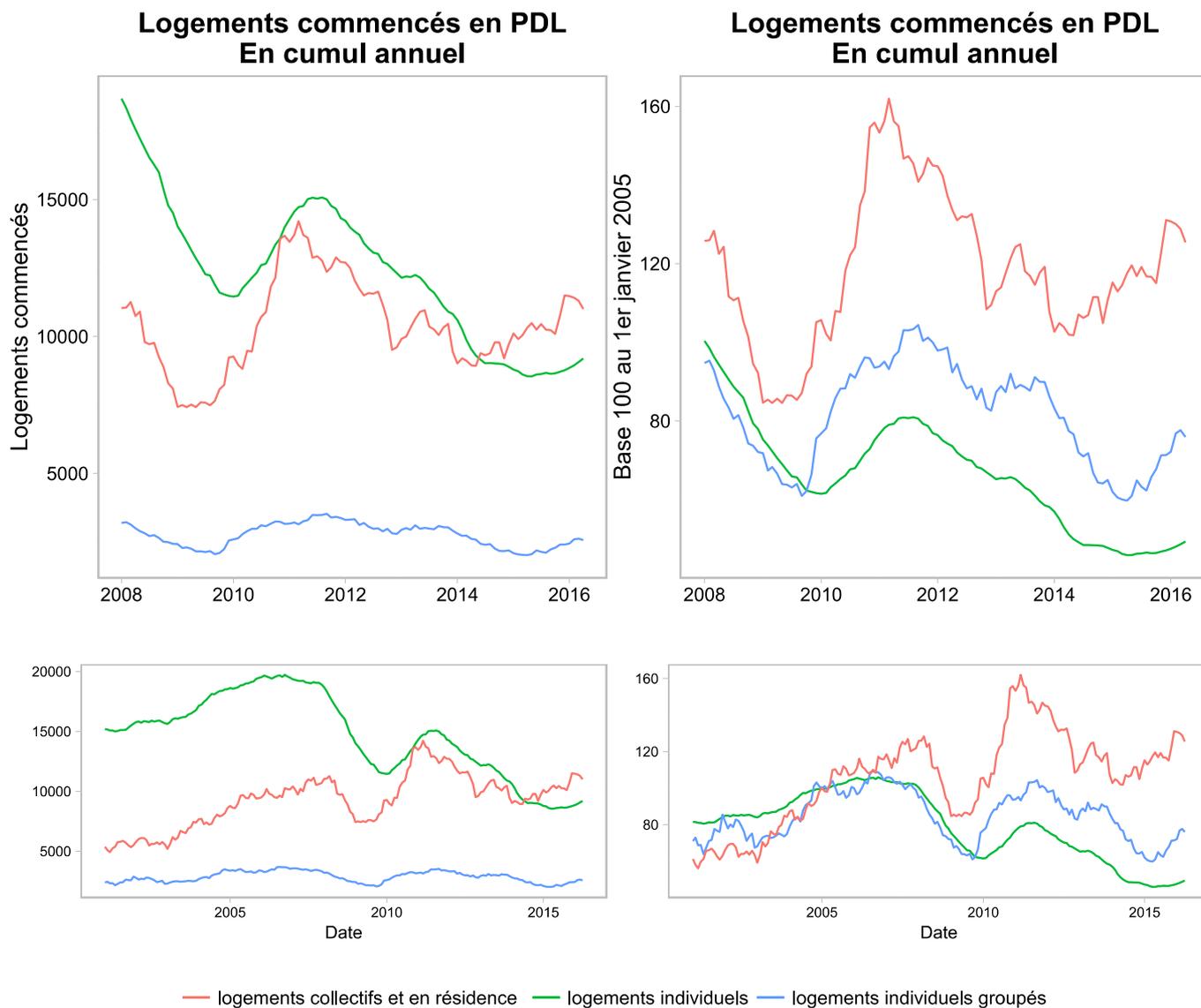


Source : Sitadel, estimations à fin avril 2016

## Une croissance dans l'individuel qui explique le différentiel de dynamisme avec le reste de la France

Entre mai 2015 et avril 2016, 11 000 logements collectifs et en résidences ont été mis en chantier. Ces logements progressent de 6,7 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de logements individuels purs commencés augmente de 7,6 %. Cette croissance des mises en chantier de logements individuels ne s'observe pas du tout sur le reste de la France, et cette différence explique entièrement le plus fort dynamisme de la région sur les mises en chantier.



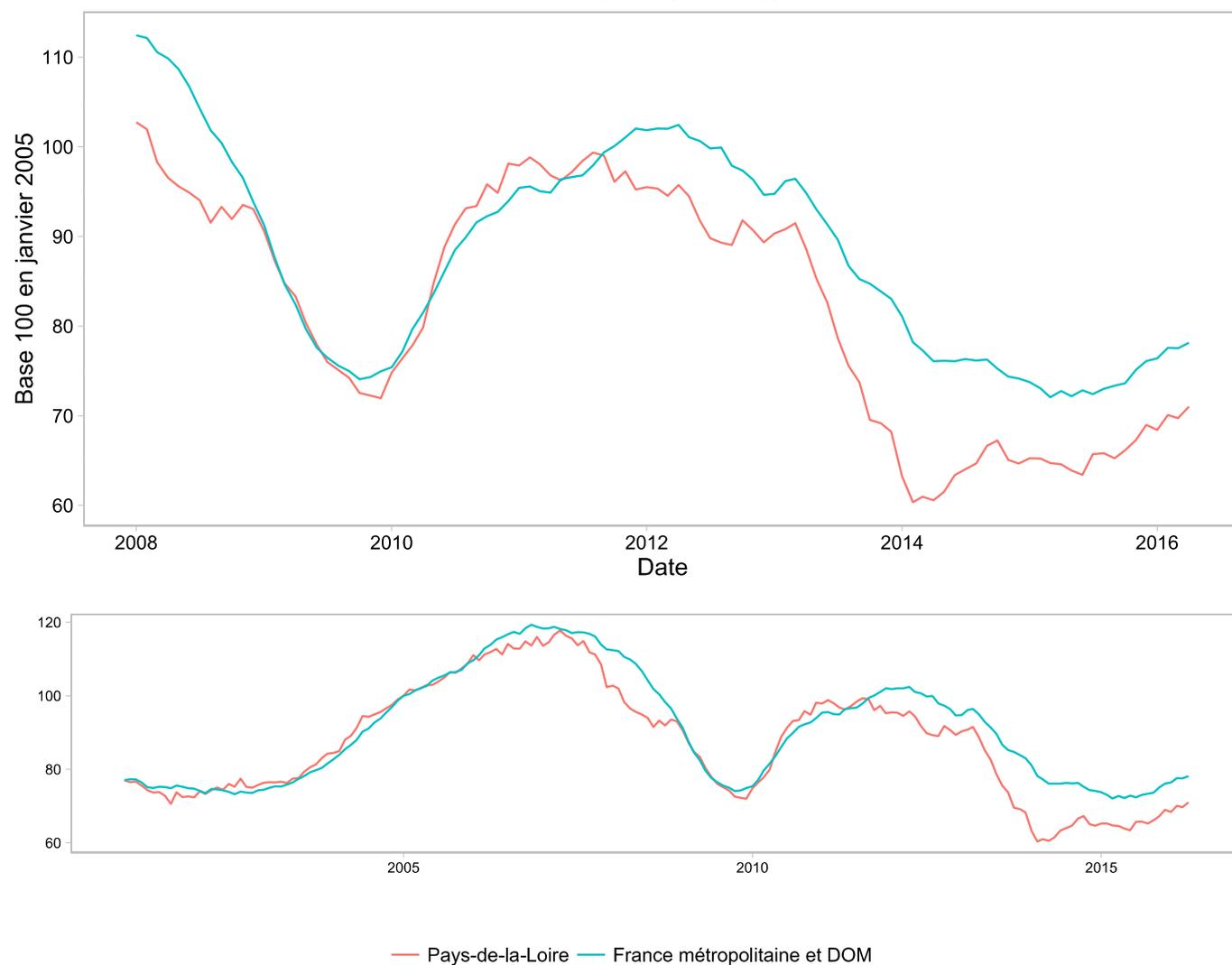
Source : Sitadel, estimations à fin avril 2016

## Des autorisations en hausse de 10 %

Entre mai 2015 et avril 2016, 24 200 logements ont été autorisés en Pays-de-la-Loire, un chiffre en hausse de 10 % sur 12 mois. Dans le même temps, les autorisations augmentent de 7,4 % au niveau national.

Entre mai 2015 et avril 2016, la région concentre 6,1 % de la construction nationale. Les Pays de la Loire représentent ainsi le 6<sup>ème</sup> marché national suivant la nouvelle carte des régions.

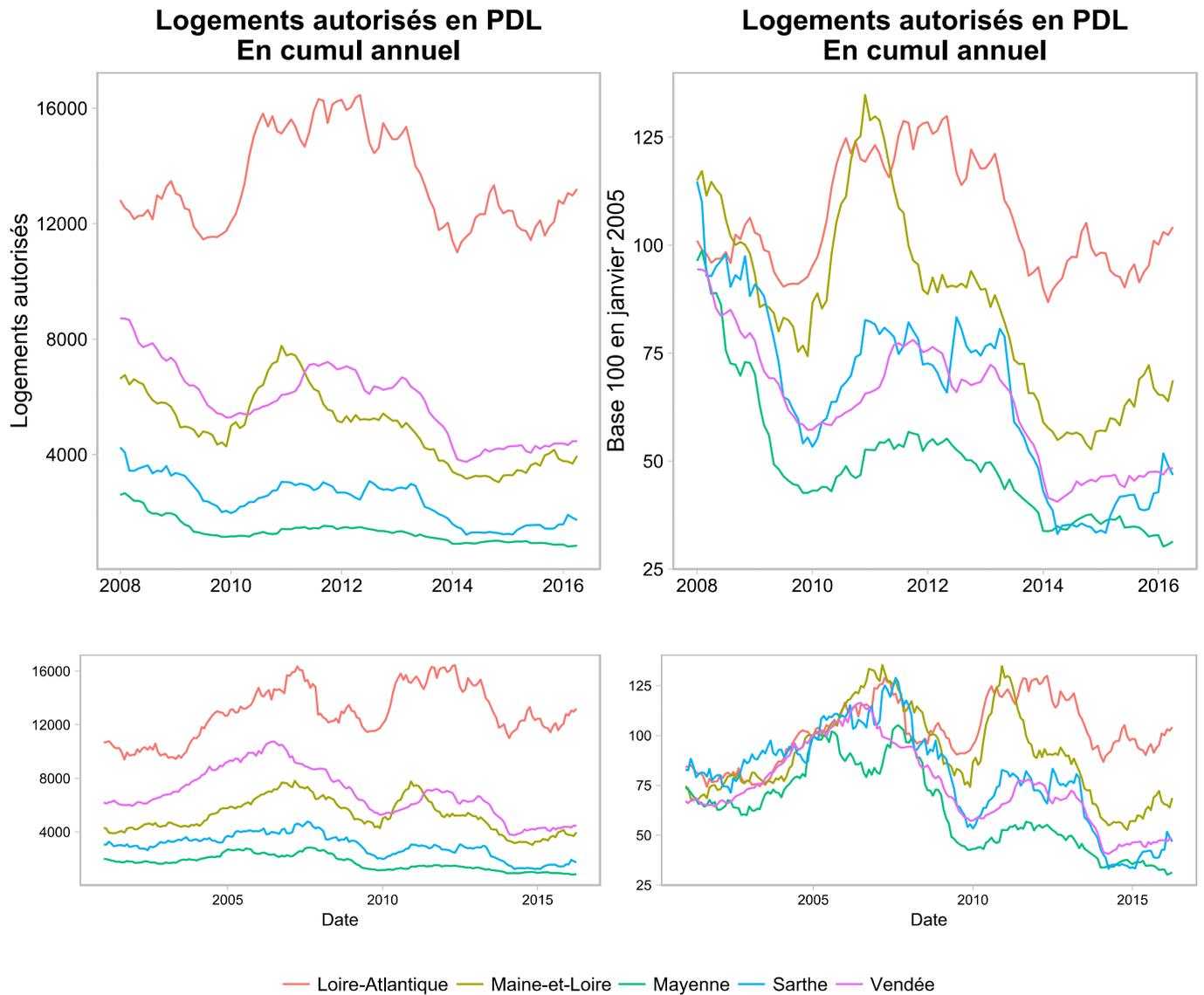
### Logements autorisés En cumul annuel



Source : Sitadel, estimations à fin avril 2016

## Un nombre d'autorisations en hausse partout sauf en Mayenne

Tous les départements connaissent une augmentation des autorisations à l'exception de la Mayenne (-13,6%). Les hausses les plus notables s'observent en Maine et Loire (+15,1 %) et en Sarthe (+17,2 %).



Source : Sitadel, estimations à fin avril 2016

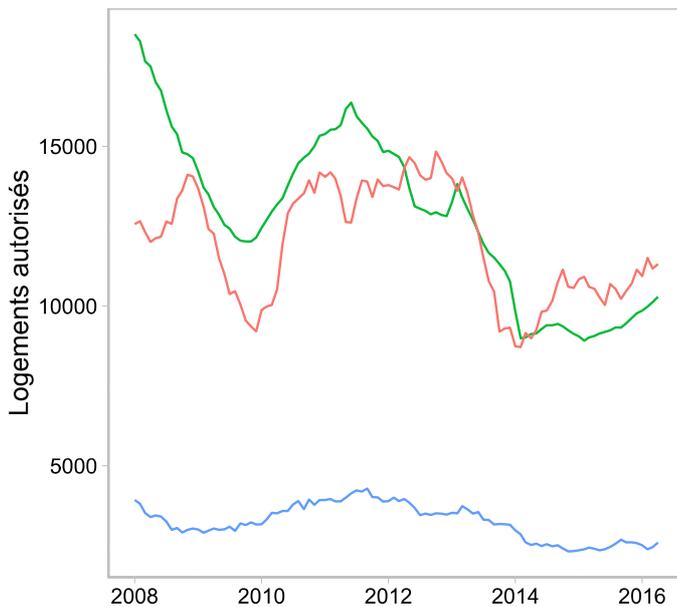
## Une hausse des autorisations pour tous les types de logements

Alors que la construction de logements individuels avait plus subi la crise que celle de logements collectifs, et que l'amorce de reprise était uniquement portée par le collectif en 2015, sur les 12 derniers mois on constate un plus fort dynamisme sur l'individuel :

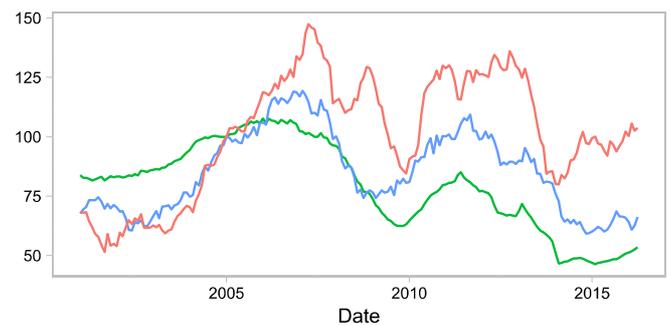
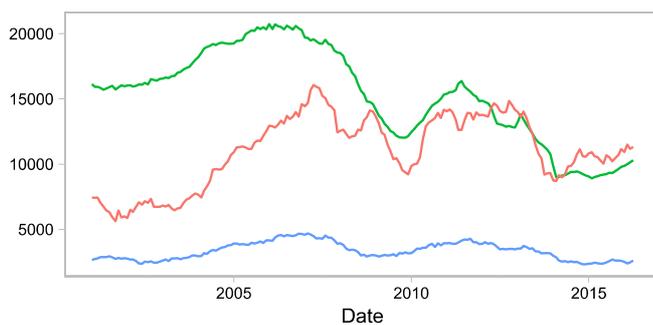
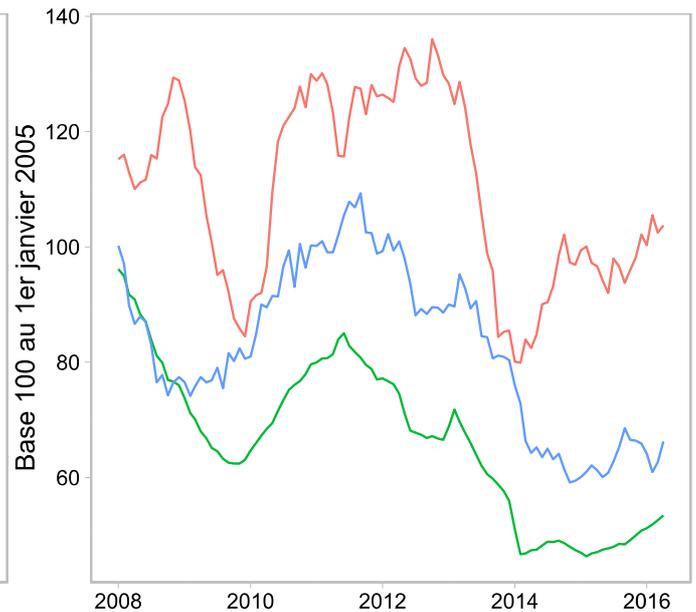
Entre mai 2015 et avril 2016, 10 300 permis pour des logements individuels ont été autorisés, soit une hausse de 13,5 %.

11 300 logements collectifs et en résidences ont été autorisés en Pays-de-la-Loire, en augmentation de 7,3 % sur 12 mois.

**Logements autorisés en PDL  
En cumul annuel**



**Logements autorisés en PDL  
En cumul annuel**



— logements collectifs et en résidence — logements individuels — logements individuels groupés

Source : Sitadel, estimations à fin avril 2016

## Données de cadrage

	Autorisations		Mises en chantier	
	De mai 2015 à avril 2016	Evolution sur 12 mois (en %)	De mai 2015 à avril 2016	Evolution sur 12 mois (en %)
Loire-Atlantique	13 200	12	12 600	4,1
Maine-et-Loire	4 000	15,1	3 800	27,2
Mayenne	800	-13,6	800	-8,4
Sarthe	1 700	17,2	1 500	20,6
Vendée	4 500	3,2	4 100	10,9
<b>Pays-de-la-Loire</b>	<b>24 200</b>	<b>10</b>	<b>22 800</b>	<b>9</b>
Logements individuels	10 300	13,5	9 200	7,6
Logements individuels groupés	2 600	8,1	2 600	27,1
Logements collectifs & en résidence	11 300	7,3	11 000	6,7
<b>France métropolitaine et DOM</b>	<b>396 500</b>	<b>7,4</b>	<b>352 900</b>	<b>3,8</b>
Logements individuels	113 300	3,1	101 100	-0,3
Logements individuels groupés	45 600	5,1	36 900	-1,3
Logements collectifs & en résidence	237 500	10	214 900	6,9
Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine	22 500	-7	20 700	-8,3
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	39 300	6,9	34 600	-1,1
Auvergne-Rhône-Alpes	51 700	1,7	47 700	-2,8
Bourgogne-Franche-Comté	9 600	-2,9	9 300	4,7
Bretagne	22 100	25,5	19 400	8,8
Centre-Val de Loire	9 500	-7,8	9 300	-3
Corse	7 900	117	3 800	24,9
Île-de-France	75 500	21	67 300	25,8
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	43 500	1,3	39 500	5,6
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	20 700	-8,2	19 400	-13,7
Normandie	15 800	6,9	13 700	-6
<b>Pays de la Loire</b>	<b>24 200</b>	<b>10</b>	<b>22 800</b>	<b>9</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39 800	15,5	31 300	1,7
Drom (hors Mayotte)	14 500	-14,1	14 300	-1,1

Source : Sitadel, estimations à fin avril 2016, arrondis à la centaine pour les niveaux, calcul sur niveaux exactes pour les évolutions.

## Pour en savoir plus

**La conjoncture nationale sur la construction de logements :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/construction-logements.html>

**La conjoncture nationale sur la construction de locaux :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/locaux-non-residentiels.html>

**Données détaillées nationales sur le logement :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/sitdel2-donnees-detaillees-logements.html>

**Données détaillées nationales sur les locaux :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/sitdel2-donnees-detaillees-locaux.html>

**L'analyse structurelle de la construction de logements en Pays de la Loire :**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/publication-structurelle-sur-les-a2879.html>

**L'analyse structurelle de la construction de locaux en Pays de la Loire :**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/publication-structurelle-sur-les-a2878.html>

## La source SITADEL

### Application du droit des sols

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant une autorisation, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux.

Selon la nature des travaux, le document d'urbanisme sera :

- un permis de construire (PC),
- un permis d'aménager (PA),
- une déclaration préalable (DP).

La demande de permis est traitée par les services instructeurs de la commune, de la communauté de communes ou par les services instructeurs des directions départementales des territoires (et de la mer) pour les collectivités n'ayant pas délégation de compétence.

### La base de données SITADEL

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier. Elles remplacent les données en date de prise en compte qui étaient utilisées jusqu'en 2014 pour le suivi de la conjoncture.

Pour en savoir plus sur l'impact de ce changement sur la région Pays-de-la-Loire, consultez la note « **Un nouveau suivi statistique de la conjoncture construction sur les Pays de la Loire** » sur le site de la DREAL Pays-de-la-Loire, [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr), rubrique « Connaissance et évaluation » / « Études et publications » / « Marché du logement ».

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service connaissance des  
territoires et évaluations

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex22  
Tél : 02 72 74 73 00

#### Rédaction et mise en forme :

Maëli THEULIERE  
[maeli.theuliere@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maeli.theuliere@developpement-durable.gouv.fr)

**Directrice de publication :**  
Annick Bonneville

**ISSN : 2109-0025**